CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

Procès-verbal de la 5e séance du conseil d'établissement
tenue le mercredi 13 mars 2019
19 h 15 Bibliothèque de l'école

Étaient présents :

Mme Isabelle Lessard (directrice)
Mme Mme Annik Méthé (parent)
Mme Valérie Vincent (parent)
Mme Caroline Tétreault (parent)
Mme Julie Côté (parent)
Mme Jessica Caissy (parent)
Mme Catherine Lefebvre (communauté)
Mme Carine Malo (service de garde)
Mme Danielle Oligny (personnel de soutien- absente)
Mme Nychèle-Ann Décary (professionnel)
Mme Marie-Josée Pinsonneault (enseignante)
Mme Amélie Lafrance (enseignante)
Mme Claudine Caron-Lavigueur (commissaire)

---

1. **Mot de bienvenue**

Mme Annik Méthé, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Mme Annik Méthé constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h20.

3. **Question du public**

Il n'y a aucun public

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Carine Malo d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-18-19-50 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation du DGA Daniel Bouthillette et de la DGA Marie-Claude Huberdeau :**
Daniel Bouthillette, DGA responsable de l'organisation scolaire, et Marie-Claude Huberdeau, DGA de notre secteur sud, sont venus présenter au CÉ les besoins en terme de locaux pour 2019-2020, et pour les années à venir, selon les données connues à ce moment-ci.

6. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2019 et suivi**

CÉ-18-19-51 Il est proposé par Mme Valérie Vincent d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 février

2019. Dans le suivi, il a été mentionné que le contenu d'éducation à la sexualité ne sera finalement pas inclus dans la grille-matières, car ce n'est pas une matière mais bien seulement un contenu. L'activité de danse de l'élève Mathilde Pinsonneault est un franc succès, et s'adresse beaucoup aux maternelle, ce qui est apprécié, car c'est soulevé dans le sondage aux parents que les élèves de maternelle n'ont pas accès à beaucoup d'activités parascolaires. En terminant, le projet muniscolaire est débuté, et ce midi, les présidents et vice-présidents des classes de 4e à la 6e année ont dîné avec le maire, M. Jean-Guy Hamelin, notre commissaire scolaire, Mme Claudine Caron-Lavigueur et l'agente de développement Mme Sonya Dumais. Le dîner (pizza, frites, fruits et biscuits) a été offert gracieusement par la municipalité de St-Michel. Nous les remercions sincèrement!

7. Mot de la directrice

-Suivi sur les inscriptions 19-20 : Nous avons actuellement 34 inscriptions pour la maternelle, pour un total de 294 élèves, sans compter les choix école. Nous croyons que nous aurons donc encore 15 groupes au total, mais pour le moment, la commission scolaire nous en a confirmé 14.

-Suivi projet éducatif : Le projet est terminé, la commission scolaire m'a envoyé ses commentaires et je suis en processus de faire les corrections et les ajustements. Il sera prêt à être adopté à la réunion d'avril, comme prévu.

-Comité de transition : Notre première réunion a eu lieu le jeudi 28 février. Cela a été très positif. Un réseau s'est créé entre les différents partenaires, et le nouveau cadre de référence pour la transition a été présenté. On se revoit le 18 avril où l'on déterminera une action concrète à faire dans chacun des milieux pour impacter positivement la prochaine cohorte de septembre 2019.

-Sondage activités parascolaires : Nous avons eu 64 réponses jusqu'à maintenant. Les résultats sont présentés aux membres, En général, les activités parascolaires sont très appréciées. Parmi les points soulevés, il y a :

-Plusieurs parents d'enfants inscrits au hockey cosom ont répondu (30)

-La majorité sont satisfaits des coûts, sauf pour les ateliers culinaires (120$) où c'est majoritairement considéré comme trop dispendieux.

-Bien qu'il y ait une grande diversité d'activités, elles ne sont pas connues de tous les parents, car plusieurs activités sont gratuites et ne nécessitent pas d'inscriptions.

-Il n'y a pas beaucoup d'activités offertes pour les élèves de maternelle.

-Un commentaire hautement positif a été mentionné sur l'improvisation, sur l'impact positif que cette activité a eu sur son enfant maintenant au secondaire.

-Parmi les suggestions de nouvelles activités parascolaires, il y a le karaté, le patin, la gymnastique, les arts plastiques, le zumba, le yoga, les sciences.

-Suivi agrandissement : : Bien qu'il n'y ait toujours pas d'annonce, on continue de se préparer à un éventuel agrandissement, sans vraiment connaître le moment où cela se fera. Suite à la consultation de décembre, des plans ont été dessinés, et m'ont été présentés pour recueillir mes questions et commentaires. Le processus suit son cours!

-**Suivi annonces ministérielles :** Le ministre Roberge a fait plusieurs annonces en février telles que 2 récréations de 20 minutes par jour, des classes de maternelle 4 ans dans toutes les écoles et une liste de matériel interdit pour les listes d'effets scolaires. Pour les récréations, nous attendons plus de directives avant de confirmer que des changements auront lieu dès l'an

prochain. La commission scolaire est en train de dresser un portrait des horaires précis de toutes ses écoles pour déterminer l'ampleur des changements à apporter. Pour les maternelle 4 ans, des locaux doivent être disponibles. Ce n'est pas le cas à St-Michel. Pour la commission scolaire, 3 nouvelles classes 4 ans seront créées en 19-20. Pour la liste, on attend de la voir. On s'y conformera bien sûr.

-Retour sur les ateliers de cybercriminalité : Notre policière communautaire est venue en février donner un atelier dans chacune des classes de 5e et 6e année, sur l'intimidation et principalement sur les médias sociaux, et l'impact lorsque l'on a 12 ans.

8. Points à traiter :

8.1 Consultation : Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme Lessard présente le document de la CSDGS sur le profil d'une direction d'établissement, et consulte le CÉ sur des critères particuliers à ajouter, modifier pour l'école St-Michel-Archange. Il est mentionné qu'une excellente communication avec la communauté est primordiale, avec les différents partenaires, plus particulièrement la municipalité de St-Michel. La direction devra être très engagée en général, avec un grand souci d'engagement communautaire. Finalement, le leadership et une grande capacité à mobiliser une équipe vers un but commun est très important.

8.2 Approbation : Campagne de financement

Mme Lessard explique que le personnel a besoin de plus de temps pour déterminer les besoins pour une campagne. En avril, des propositions seront apportées au CÉ

8.3 Approbation : Grille-Matières 2019-2020

Mme Lessard présente la grille matières pour 2019-2020. Il est proposé par Mme Jessica Caissy d'adopter la grille-matières telle que présentée. (voir le document joint)

CÉ-18-19-52 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.4 Approbation : Calendrier scolaire 2019-2020

Mme Lessard présente le calendrier 2019-2020 adopté par la commission scolaire, avec l'ajout des 3 dates de journées pédagogiques suivantes : 27 janvier (journée bassin sud), 28 février et 15 juin (2journées pédagogiques école). Il est proposé par Amélie Lafrance d'approuver le calendrier scolaire 2019-2020 tel que présenté.

CÉ-18-19-53 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.5 Approbation : Activité culturelle budget annexe 48

Mme Lessard propose que nous utilisions les fonds de l'annexe 48 (9,46$ par élève) pour des ateliers de djembé et un spectacle impliquant le djembé. Chaque classe recevra un atelier d'une heure où tous les élèves expérimenteront avec un djembé. La 4e journée, tous les élèves seront réunis pour assister et participer à un spectacle. Les dates retenues sont 29 avril, 6-13 et 17 mai. Il est proposé par Mme

Catherine Lefebvre d'approuver l'utilisation de l'annexe 48 telle que décrite.

CÉ-18-19-54 **La proposition est approuvée à l'unanimité.**

8.6 Approbation : Encadrement pour les frais aux parents

Mme Lessard propose que le CÉ donne des encadrements pour déterminer les frais scolaires et les frais de sorties. Les membres demandent de revoir les frais scolaires de l'année précédente avant de se prononcer. D'ici la prochaine réunion, les frais scolaires seront envoyés aux membres pour qu'à la réunion du mois d'avril, on puisse statuer sur des encadrements.

8.7 Approbation : Soirées de parents août et septembre

Mme Lessard propose que les soirées de parents de début d'année soient comme suit :

- 27 ou 28 août en soirée pour les parents de maternelle et de 1er année
- 11 et 12 septembre pour les parents de 2e à la 6e année (des niveaux seront le 11 et d'autres niveaux seront le 12).

L'assemblée générale de parents pour élire les membres du CÉ serait le mercredi 11 septembre à 20h. Il est proposé par Mme Nychèle-Ann Décary d'approuver les soirées de parents telles que présentées.

CÉ-18-19-55 **La proposition est approuvée à l'unanimité.**

8.8 Approbation : Album des finissants

Mme Lessard présente le projet album de finissants des 6e année. Chaque élève recevra son album souvenir, moyennant un coût variant entre 20$ et 25$. Il est proposé par Mme Caroline Tétreault d'approuver le projet album des finissants de 6e année.

CÉ-18-19-56 **La proposition est approuvée à l'unanimité**

9. Levée de la séance

CÉ-18-19-57 Il est proposé par Annik Méthé, présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 21h30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Annik Méthé	Isabelle Lessard
Présidente	Directrice